

S'est endormie dans l'espérance de la résurrection : Janina LE MOAL

POUR AIDER LES JEUNES DE L'AUMÔNERIE 6ème –5ème

Les jeunes de l'aumônerie 6ème et 5ème ont comme tous les ans 2 grands projets : Pour les 5ème ce sera le pèlerinage à Lourdes du 13 au 18 avril. Notre budget n'est malheureusement pas encore bouclé.

Pour les 6ème ce sera le pèlerinage à Lisieux le 16 mai. Dans le cadre de ce rendez-vous, nous soutenons l'enfance missionnaire. Cette année, nous aiderons les Soeurs Missionnaires du Très Saint Sacrement au Liban. Elles s'occupent d'une école qui se trouve dans les montagnes surplombant Jbeil, à Beit Hebbak. Une école, véritable oasis d'amour et de paix dans un quotidien difficile aux lendemains incertains.

Pour mener à bien ces 2 projets, nous avons besoins de votre aide. Nous allons donc vendre des fleurs, des produits bio...

Pour cela vous pouvez vous rendre sur la boutique en ligne asso.initiatives.fr avec le code d'accès participants : LLXSBV puis vous passez votre commande. Indiquez bien vos coordonnées afin que nous puissions vous contacter pour la livraison.

Nous vous remercions par avance pour l'aide que vous nous apporterez.

Eva et Valérie

Pour l'aumônerie 6ème et 5ème

CONFIRMATION DES JEUNES

Tu as entre 15 et 18 ans, tu es en troisième ou au lycée. Tu veux préparer ta confirmation?

Prends contact avec ton animateur d'aumônerie, le Père Gaston ou le secrétariat de la paroisse. Un nouveau groupe va se mettre en route et il t'attend

Paroisse de l'Isle-Adam : Adresse : 44 Grande Rue, 95290 L'Isle-Adam Tél : 01 34 69 01 88

Mail : paroissedelisleadam@gmail.com ou sur Facebook

Site internet : www.paroissedelisleadam.com



PAROISSE | L'ISLE-ADAM – PARMAIN

La Voix Des Trois Clochers

Du 9 février au 2 mars 2020

Dieu t'appelle à la vie en plénitude

Sondage : Quels prêtres pour demain ?

Avec les affaires de prêtres pédophiles revient en force la question du célibat des prêtres. Ah! Si les prêtres pouvaient se marier, on ne verrait rien de tout ça. Moins peut-être, je n'en sais rien, mais pas du tout? A prouver. Regardons ce qui se passe dans l'Education Nationale, dans le sport, dans les associations et.... dans les familles. On évite soigneusement de faire des comparaisons.

Je suis tombé récemment sur un article publié un jour dans *La Croix* et que j'avais mis de côté. C'est un diacre permanent depuis plus de 20 ans qui écrit. Je cite :

« Cette question a souvent fait l'objets de débats animés. Mais a-t-on vraiment bien pesé les conséquences des réponses positives ?

Ainsi, les sondés auraient-ils répondu *oui* au mariage des prêtres si on leur avait demandé de contribuer à l'entretien de la famille de ce prêtre, femme et enfants, supposés nombreux. [Dans les pays où la tradition permet le mariage des prêtres, la paroisse prend en charge la famille du prêtre, semble-t-il].

Quant à l'épouse, les sondés auraient-ils encore répondu *oui* sachant que le prêtre travaille les samedis, dimanches et en soirée souvent en semaine ?

Sans compter que des nominations viennent changer l'affectation des prêtres tous les six ans ; un nouveau réseau relationnel à créer, des amitiés à abandonner pour en construire de nouvelles, des enfants à placer dans une nouvelle école. Bien sûr, il est des professions où ces mutations sont la règle, mais elles sont souvent accompagnées d'avantages matériels ou financiers. Qui prendra en charge une compensation de cette nature à l'égard des familles de prêtres ?

Sortons de notre cocon européen et voyons aussi le sort des gens d'Eglise dans des pays hostiles au catholicisme : un prêtre marié, quelle aubaine pour de tels régimes qui pourront exercer une insupportable pression sur l'épouse et les enfants pour amener le prêtre à la *raison d'Etat*. [Un confère Père Blanc allemand me disait un jour que la résistance à Hitler avait été plus forte pour cette raison chez les prêtres catholiques que chez les pasteurs ; on le comprend aisément.]

Enfin, si la parité a été respectée dans l'échantillon des sondés, a-t-on posé la question aux femmes interrogées : « *Epouseriez-vous un prêtre ?* » je n'ai pas vu de réponse à cette non-question : peut-être a-t-elle été posée *hors-micro...* »

Autre texte, celui de l'archevêque de Beyrouth à ses confrères évêques lors d'un

synode ; dans son pays on trouve les 2 situations, célibat et mariage. « Que de difficultés dont vous n'avez pas idée !... Par exemples, certains diacres meurent en laissant femmes et enfants; qui va s'occuper de ces derniers? Les finances diocésaines sont trop maigres pour s'en charger. Dans l'Eglise latine, point de ces conséquences après la mort d'un prêtre. Les mutations posent également des problèmes insolubles. On ne peut déplacer un prêtre marié comme un prêtre célibataire : son travail, son emploi et ceux de sa femme ne sont pas toujours faciles à abandonner, et difficilement remplaçables par d'autres d'ailleurs.... Enfin la femme d'un prêtre est-elle toujours commode et acceptée par les fidèles ? Qu'une difficulté vienne de ce côté-là, voilà la haine, la vengeance, au moins l'antipathie qui s'installent au détriment de la pastorale. Et s'il faut se résigner à laisser sur place une famille pendant des années, comment la paroisse pourra-t-elle résoudre le problème du logement quand il faut absolument placer un autre prêtre pour le bien de la pastorale ? »

textes cités par le Père B. Lecomte

Dépôt des buis pour le mercredi des cendres

Un carton est disponible au fond de l'église à côté du baptistère. Merci d'y déposer vos buis de l'an dernier.

LOURDES : DEVENEZ HOSPITALIER

Chaque année, pendant le pèlerinage diocésain, des bénévoles de tous âges accompagnent des personnes malades, handicapées ou isolées. Tous en reviennent remplis d'une joie profonde.

À ce jour, il y a un important déficit d'inscriptions d'accompagnants par rapport aux inscriptions de malades déjà enregistrées. C'est pourquoi, pour que chaque personne inscrite puisse participer au pèlerinage, chacun d'entre vous, disponible et motivé, est appelé à contacter l'Hospitalité diocésaine de Pontoise :

Tél. 01 34 24 74 30 (permanence le lundi après-midi)

ou 06 07 85 23 64 (les autres jours)

Vacances scolaires du 8 au 23 février

Pendant les vacances de février, le presbytère est ouvert uniquement les samedis matins

Dimanche 9: 5ème dimanche T.O. Dimanche des malades

Mercredi 12: 15h00 : Messe au Quai des Brumes

18h00 : Adoration et confessions puis messe à 19h00

Judi 13: 20h30 : Adoration avec le groupe de prière Effata et la communauté de l'Emmanuel

Vendredi 14: 14h30 : MCR, Presbytère

Samedi 15: 18h00 : Messe à Jouy le Comte

Dimanche 16: 6ème dimanche T.O

Mercredi 19: 18h00 : Adoration et confessions puis messe à 19h00

Vendredi 21: 14h45 : Messe à Chantepie Mancier

Samedi 22: 18h00 : Messe à Jouy le Comte

Dimanche 23: 7ème dimanche T.O

Lundi 24: 15h00-17h00 : Relais en Prière, Saint Charles

20h30 : Louange et adoration avec le groupe de prière Effata

Mercredi 26: Mercredi des Cendres

11h00 : Messe de l'école Notre Dame

17h00 : Messe

20h30 : Messe

Vendredi 28: 19h45—21h45 : Aumônerie 4°-3°, Saint Charles

Samedi 29: 18h00 : Messe à Jouy le Comte

Dimanche 1er mars: 1er dimanche de Carême

ACAT : Vous trouverez au fond de l'église l'appel du mois

Partout dans le monde, des femmes et des hommes luttent pour défendre les droits humains. Or ils se trouvent aujourd'hui confrontés à un niveau de persécution et de répression inédit.

L'appel du mois s'adresse au président de la République pour lui demander un plan d'action national en accord avec le désir de la France d'en faire une priorité diplomatique

Vous pouvez agir en envoyant la carte contenue dans l'appel.